

FÉDÉRATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS

CGT- CFDT

CHEMINOTS DU MATERIEL

AGISSONS LE 1^{ER} DECEMBRE 2009

POUR NOS REVENDICATIONS !!

Dans le cadre de la DCI nationale unitaire, engagée le 16 novembre 2009, les Fédérations Syndicales CGT, CFDT font le constat que la direction de l'entreprise ne répond en rien aux inquiétudes exprimées à plusieurs reprises par les cheminots du matériel lors des différentes initiatives revendicatives.

L'emploi

Les nombreuses et incessantes réorganisations menées à marche forcée par la direction de l'entreprise, mettent à mal nos emplois industriels et l'organisation du travail dans les établissements. Ces situations de sous effectif créent des difficultés dans l'organisation de la production concernant le respect des règles de maintenance, la fiabilité des matériels, la sécurité. Cette situation est un facteur dégradant les conditions de vie et de travail des cheminots, ce qui génère un véritable mal être au travail.

La rémunération

Les 4% d'augmentation obtenus sur la prime de travail pour le 1^{er} janvier 2010 sont un premier point d'appui. L'exigence portée par les organisations syndicales CGT, CFDT est d'augmenter de façon significative la rémunération et notamment la prime de travail, sans contrepartie. Concernant les salaires, les Organisations Syndicales réaffirment l'urgence d'ouvrir de véritables négociations salariales.

Externalisation des charges

Les Organisations Syndicales CGT, CFDT, demandent un meilleur rééquilibrage des charges de travail entre établissements. Dans le même temps, elles exigent le retour de toutes les charges liées aux installations et à l'entretien de l'outillage (I.O). Ces actes forts permettraient à nos établissements de maintenir un savoir-faire, de préserver nos moyens de productions (machines outils...), d'assurer une transmission des connaissances et maintenir ainsi une activité pour des établissements aujourd'hui menacés de fermeture.

Annexes d'apprentissage

Sur ce point les Organisations Syndicales dénoncent l'incohérence de la création et du financement du Technicampus du Mans et demandent le maintien des annexes d'apprentissage.

En refusant de reconnaître les conséquences de ces choix néfastes, la direction s'apprête, une fois encore, à amplifier cette politique de casse de l'emploi industriel. Le budget 2010 se traduira, indubitablement, par les réductions d'effectifs, une précarisation accrue de l'emploi par une augmentation du recours à la sous-traitance et le non respect de la réglementation.

Devant ces mauvais coups, qui ne manqueront pas d'affaiblir une fois encore notre outil industriel et le service public ferroviaire, les Fédérations syndicales de cheminots CGT – CFDT déposent un PRÉAVIS DE GRÈVE DU :

**LUNDI 30 NOVEMBRE 2009 A 20H00
AU MERCREDI 2 DECEMBRE 2009 à 8h00.**

Elles appellent les cheminots à cesser le travail au minimum 59 minutes.

Cette journée de mobilisation des cheminots du matériel se décline par des préavis de grève locaux afin de contraindre les directions d'établissements de répondre aux revendications portées par les cheminots au plus près du terrain.

CETTE ACTION EST UNE ETAPE POUR DÉVELOPPER LE RAPPORT DE FORCES DANS L'ENTREPRISE. LES FÉDÉRATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS CGT, CFDT APPELLENT L'ENSEMBLE DES CHEMINOTS DU MATERIEL À AGIR LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2009, ET À PARTICIPER MASSIVEMENT À LA MANIFESTATION NATIONALE À PARIS LE 08 DECEMBRE PROCHAIN.